

# Saint-Benoît sur Loire

BULLETIN MUNICIPAL  
N°105 JANVIER 2024



RÉTROSPECTIVES 2023



PERSPECTIVES 2024





Mes chers Bénédictins,

La nouvelle formule de ce bulletin qui paraîtra 1 fois par an me donne l'occasion de vous écrire ces quelques lignes.

Voilà, 2023 est déjà passé, 2024 est commencé, je vous rassure ça passera aussi vite !!!

2023 restera dans nos mémoires par les différents conflits qui s'éternisent à l'est de l'Europe ou plus récemment au Moyen-Orient.

Il me semble que la paix totale soit impossible à obtenir ou à maintenir, rien ne change si on regarde nos livres scolaires de l'histoire dans le monde, hélas.

2023 fut l'une des années les plus chaudes enregistrées, peut-être également la plus humide pour le Nord de la France, dérèglement climatique ?? sans doute ??

L'inflation a fait son œuvre même si en fin d'année elle a fléchi un peu, le mal est fait...

Cette année 2023 fut marquée par les émeutes de juin : ville en flamme, magasin dévalisé ! Quel désarroi de constater ces comportements de personnes prêtes à en découdre. Espérons que 2024 soit plus faste, plus belle, avec plein de réussite.

Ecrire ces mots : c'est déjà de l'optimisme, car il faut être optimiste pour avancer, envisager l'avenir sereinement.

C'est pour cela que votre municipalité fait avancer ses projets pour continuer d'agrémenter notre village, le rendre plus accessible, et donner l'envie de s'y installer.

Les projets : bien sûr, la Basilique monopolisera notre temps et notre attention !

Nous travaillerons également sur différentes options pour l'aménagement de l'avenue de l'Abbaye, du parvis de la Basilique, de l'agrandissement du parking de l'abreuvoir. L'observatoire et le parcours pédagogique seront réalisés autour de l'étang de la Mitonnerie.

Un parcours initiatique autour des fossés de la ville sera mis en place incluant une option longue de l'itinéraire par le chemin d'exploitation longeant la haie de peupliers.

La chasse aux économies d'énergie continuera, par des changements de fenêtres et/ou l'isolation de nos bâtiments de manière à réduire nos dépenses de chauffage.

Le recensement est en cours ; quatre agents ont pour mission de distribuer, récupérer ou remplir avec vous le formulaire. Ce recensement nous donnera de nombreuses indications sur notre commune. Réservez-leur un bon accueil !

Pour 2024, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année, pleine de réussite, de bonheur, pleine de bienveillance et d'optimisme.

**Prenez soin de vous !**

Le Maire,  
*Gilles Burgevin*

## CÉRÉMONIE *des Vœux*

La municipalité a présenté ses vœux pour 2024 aux habitants de Saint-Benoît qui se sont déplacés nombreux malgré une météo exécrable.

Ce fut l'occasion d'énumérer les travaux ainsi que les grands moments 2023, remis en mémoire par un montage vidéo.

Les projets 2024 ont été présentés aux Bénédictins, notamment ce grand chantier de la restructuration du clos et du couvert de la Basilique et la remise en état des 75 vitraux.

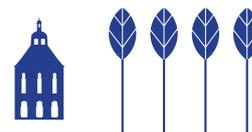


Ces vœux ont revêtu un caractère exceptionnel pour Saint-Benoît. En effet, Madame Sophie Brocas, Préfète du Loiret et de la Région Centre/Val-de-Loire avait répondu favorablement à l'invitation du Maire.

Son discours évoquait la richesse de notre patrimoine, le dynamisme de nos commerces, ainsi que la réussite de l'embellissement de notre commune, conséquence attendue des travaux de réhabilitation du centre bourg.

Cette cérémonie des vœux a été conclue par le mot du Maire Junior, Marie Léonie qui s'est jointe au Maire pour souhaiter à tous les présents, une belle et heureuse année 2024.

**Photo de couverture** : prise par une habitante de Saint-Benoît. Photo récompensée lors d'un concours.



## Tarifs communaux

SALLE DES FÊTES				
	Particuliers et associations de la commune	Commerçants hors commune	Groupes, organismes impliqués dans la commune	Groupes scolaires Associations extérieures à la commune
Fête familiale	250 €			
Vin d'honneur	150 €			
Exposition-vente	250 €	400 €		
Réunions, conférence, AG			200 € 160 € (1/2 journée)	300 € 200 € (1/2 journée)
<b>CAUTION: 1 500€</b>				

SALLE POLYVALENTE		
	Particuliers et associations de la commune	Particuliers et associations hors commune
Fête familiale	1 jour : 300 € 2 jours : 450 €	1 jour : 600 € 2 jours : 900 €
Vin d'honneur	120 €	240 €
CUISINE		
Fête familiale	100 € / jour	200 € / jour
Vin d'honneur	50 € / jour	100 € / jour

Les formulaires de réservations sont disponibles en Mairie.

Aucune réservation ne sera prise en compte sans assurance ni chèque de caution

Le tarif 1/2 journée concerne les locations de moins de 5h00.

## État Civil 2023



**5 naissances**

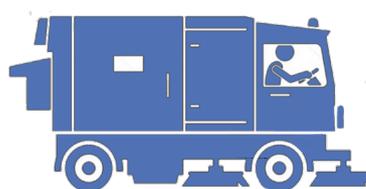


**14 mariages  
9 PACS**



**53 décès  
(Y compris EHPAD)**

## Balayage des rues 2024



- 9 FÉVRIER
- 5 AVRIL
- 7 JUIN
- 9 AOÛT
- 11 OCTOBRE
- 13 DÉCEMBRE

## Horaires de la mairie

LUNDI		15H00.....17H45
MARDI	9H00 .... 12H00	
MERCREDI	9H00 .... 12H00	15H00 ..... 18H00
JEUDI	9H00 .... 12H00	
VENDREDI	9H00 .... 12H00	15H00 ..... 18H00



Pour vous donner le plus d'informations possibles dans les meilleurs délais, nous avons décidé de ne conserver que quelques canaux de diffusion.

- Un bulletin municipal annuel en début d'année qui retracera l'année écoulée et qui vous donnera les grandes lignes des projets à venir.
- Ce bulletin est complété, tous les mois (ou presque), par une lettre d'informations que vous pouvez trouver en Mairie ou chez vos commerçants bénédictins. Elle est aussi présente sur le site de la Mairie.
- Une page Facebook que nous mettons à jour aussi souvent que possible mais surtout l'application INTRAMUROS qui regroupe de très nombreuses informations. Nous ne saurions trop vous conseiller de la télécharger sur vos téléphones. Une version internet est aussi disponible. Vous y trouverez la liste et les coordonnées des commerçants, des entreprises, des écoles, des professions médicales présentes à Saint-Benoît. Mais aussi toutes les associations et surtout un agenda mis à jour par nos services ainsi que par la Communauté de communes du Val de Sully.



Nous essaierons d'y ajouter cette année d'autres services pour en faire l'outil indispensable d'information locale.

Allez sur ou sur pour télécharger cette application...Vous ne le regretterez pas !

- Bien sûr il reste le site de la mairie sur lequel vous trouverez de très nombreuses informations administratives, les comptes rendus des conseils municipaux, des infos sur l'urbanisme, etc, etc...

**Scannez le QRcode ci-contre pour arriver directement sur le site de la mairie.**



## IntraMuros

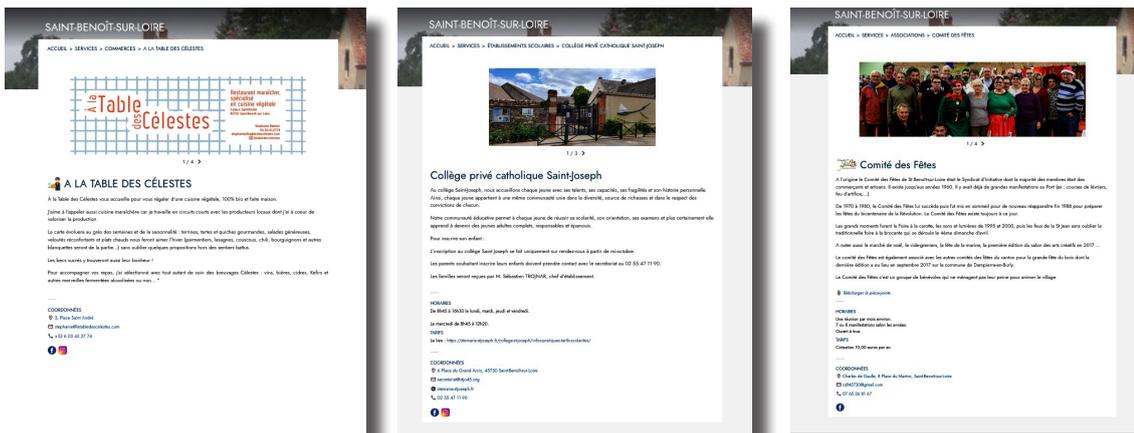
Vous le savez, IntraMuros est déjà le meilleur moyen de vous tenir informé des dernières infos de Saint-Benoît-sur-Loire...et d'ailleurs.

Mais vous qui êtes acteurs dans notre commune (commerçants, artisans, responsables d'associations), qui êtes référencés sur IntraMuros dans l'un ou l'autre des services proposés et qui avez donc une fiche à votre nom (voir exemples ci-contre), nous avons la possibilité de compléter ces fiches avec de nombreuses options : images, texte de présentation, liens divers (facebook, instagram, site internet), horaires, tarifs et bien d'autres.

N'hésitez pas à nous faire passer vos infos afin que l'on puisse améliorer et donner de la visibilité à votre fiche.

Ensuite, informez vos clients utilisateurs afin qu'ils peuvent suivre votre fiche et être informé de tout changement sur celle-ci.

Envoyez vos infos à [accueil@mairie-st-benoit.fr](mailto:accueil@mairie-st-benoit.fr) en précisant «fiche IntraMuros».





## Les ateliers jeune public

VACANCES D'HIVER

### STAGE FILME TON PATRIMOINE

Stage sur 3 demi-journées les 28, 29 février et 1er mars, 10h ou 14h30 (2 groupes)

### ATELIER PEINTURE À LA TEMPERA

Jeudi 7 mars, de 14h30 à 16h30

### ATELIER PAR TOUTATIS !

Vendredi 8 mars, de 14h30 à 16h30

VACANCES DE PRINTEMPS

### ATELIERS ART POSTAL

Jeudi 25 et vendredi 26 avril, de 14h30 à 16h30

### STAGE TAILLE DE PIERRE

Animé par Florent Marois, tailleur de pierre et restaurateur.

Stage de 3 demi-journées les 2, 3 et 4 mai : matins (10h-12h) ou après-midis (14h30-16h30).



VACANCES D'AUTOMNE

### ATELIER « QUI PART À LA CHASSE... »

Mercredis 23 et 30 octobre, de 14h30 à 16h30

### ATELIER MOSAÏQUE ANTIQUE

Jeudis 24 et 31 octobre, de 14h30 à 16h30



Et à partir de 22h ne manquez pas le spectacle «Abysses, l'odyssée des mers» par la compagnie Remue-Ménages !

## Les événements

### LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU LOIRET ET LA CRYPTÉ SAINT-AIGNAN

Excursion en car le dimanche 3 mars de 14h à 19h

### 80ÈME ANNIVERSAIRE DE L'ARRESTATION ET DE LA MORT DE MAX JACOB 1944-2024

Le 24 février 1944, Max Jacob est arrêté par la Gestapo à Saint-Benoît-sur-Loire. Interné au camp de Drancy, il y meurt à l'âge de 68 ans.

### CONFÉRENCE LA CRYPTÉ DE L'ABBATIALE DE SAINT-BENOÎT- SUR-LOIRE ET LES CRYPTES EN FRANCE

Jeudi 21 mars à 18h



### VISITE MORTELLE : LE CIMETIÈRE DE SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE

Dimanche 27 octobre, à 15h

### LES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ARTS

Samedi 6 avril de 14h à 18h

Dimanche 7 avril de 10h à 13h et de 14h à 18h

## PLACE AUX ÉTOILES !

La Nuit des étoiles à Saint-Benoît-sur-Loire

Samedi 27 juillet de 19h à 1h.

Au programme de ce rendez-vous :

- Observation à la lunette astronomique
- Show mapping immersif
- Animations familiales au Belvédère et à la médiathèque
- Foodtrucks, cocktails et producteurs locaux
- Toujours plus d'arts de rue





## Les travaux effectués sur la commune

### RUE ORLÉANAISE

Après les changements de canalisations, de branchement d'eau potable, de la réfection des trottoirs et la remise à niveau des bouches à clef et tampons d'assainissement, le Conseil départemental a finalisé ce projet en déposant un enrobé sur l'ensemble de la rue Orléanaise.



### RUE DE THOLEY

Le pôle bus, le parking et les nombreuses plantations participent à l'amélioration d'un nouveau cadre de vie au nord de la commune.

Tous ces travaux ont été validés et réceptionnés par les représentants de la commune.



### RUE RICHELIEU

La rue Richelieu a été aménagée avec une limitation de vitesse et une voie piétonne pour les habitants et écoliers.

### LES PASSAGES PIÉTONS

Dans un esprit sécuritaire et durable, le traçage au sol a été refait en résine sur la totalité des passages protégés.



## RÉSERVES D'EAU

- Une réserve incendie de 30m<sup>3</sup> route de Saint-Aignan pour la défense contre l'incendie.
- Un point d'aspiration d'eau pour la défense contre l'incendie a été aménagé rue du Vieux Chemin pour la protection du Karting.
- Une réserve d'eau a été réalisée derrière le gymnase pour limiter la consommation d'eau potable à usage d'arrosage l'été.



## BÂTIMENTS COMMUNAUX

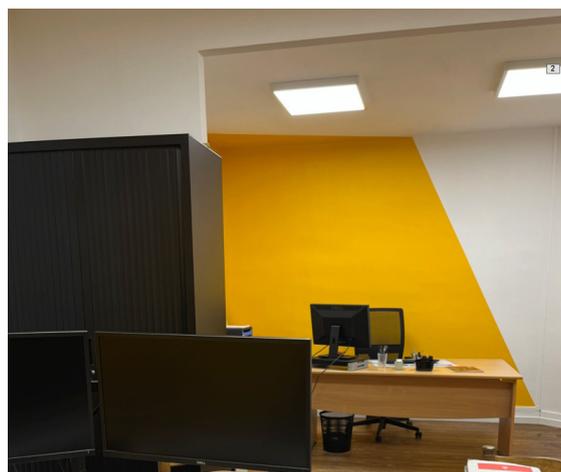
Les employés communaux participent également au bien être et à l'évolution de notre commune.

Ils ont aménagé un cabinet pour notre Ostéopathe dans l'ancienne mairie au 1 Place de l'Université et transformé un local pour un futur commerce dans la cour de celle-ci, au 1bis.

## MAIRIE

Un bureau à l'étage de la mairie a été réhabilité pour mutualiser le service comptable et le service technique.

Cela a permis dans le même temps de commencer le travail d'isolation thermique qui sera nécessaire sur l'ensemble du bâtiment.



## ÉCOLE

Un dépose minute a été matérialisé sur le parking de l'école.

Le dépose-minute de l'école est un emplacement de parking réservé uniquement pour un court arrêt et non pas pour un stationnement.

L'idée est que le conducteur débarque son ou ses enfant(s), côté trottoir, et reparte immédiatement pour laisser la place au véhicule suivant.

*Yannick EPIN*



## Basilique

Comme promis, 2023 a été l'année du lancement des travaux de la Basilique. Depuis le mois de novembre, la tour porche a revêtu sa tenue d'hiver.

La mise en place des échafaudages est terminée.

La phase de déconstruction de la couverture et de la charpente est commencée.



La partie supérieure de la toiture de la tour (dôme à l'impériale et lanternon) a été déposée au sol afin de gagner du temps et de faciliter le travail des ouvriers.



Pour l'année 2024, la phase n°1 (voir bulletin précédent) continue.

Les travaux de charpente et de couverture devraient perdurer jusqu'en 2025.

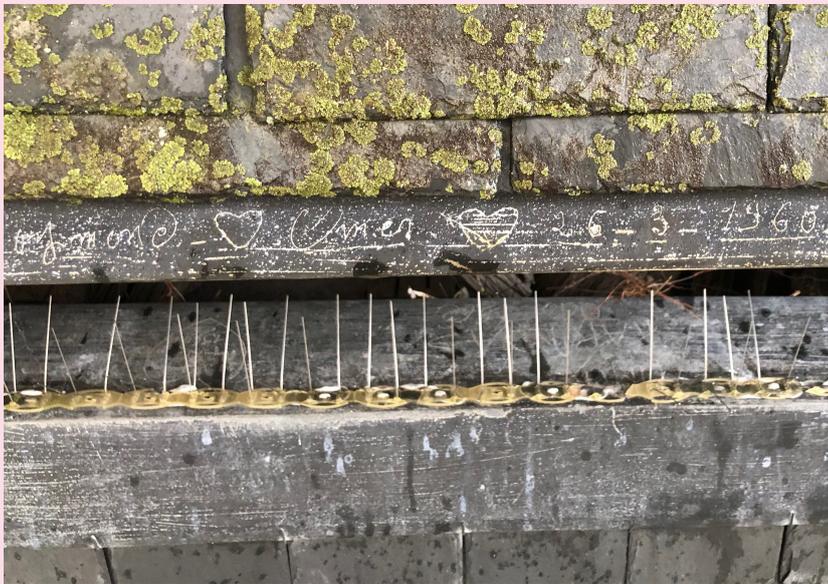


Les travaux sur le dôme ont commencé dès sa mise au sol. Après la réfection de la charpente, ce sera la remise en place des ardoises.

La dépose du dôme et du clocheton permet aux charpentiers de travailler plus aisément et facilite la mise en place de nouvelles pièces de bois volumineuses.



Un parapluie a été mis en lieu et place du dôme.  
Le nettoyage du comble et des charpentes de la tour porche est en cours.



**Anecdote :** Des graffitis datant du 26 mars 1960.



Yannick EPIN

## Fondation du patrimoine

La Fondation du patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996, est un organisme privé indépendant à but non lucratif dont la mission est de contribuer à sauvegarder et valoriser le patrimoine français de proximité, bâti comme naturel.

«Sauver le patrimoine, c'est honorer l'audace et le génie des générations qui nous ont précédé et c'est en permettre la transmission grâce à la passion, au courage et à la ténacité de celles et ceux qui portent ces projets. C'est également préserver des savoir-faire et contribuer au rayonnement culturel, économique et social de nos territoires»

**Vous possédez un bien dont vous souhaitez restaurer l'extérieur ?  
Nous sommes là pour vous !**

### Avantage fiscal non négligeable

Le label de la Fondation du patrimoine s'adresse aux propriétaires privés, particuliers ou SCI et ouvre droit à une défiscalisation (sous réserve d'éligibilité) et une subvention qui peut être majorée pour les personnes non-imposables.

### Le label est accordé à un site à condition...

- De présenter un intérêt patrimonial
- Que les travaux n'aient pas débuté
- D'être visible depuis la voie publique
- Qu'il fasse l'objet d'un projet de restauration de qualité
- De ne pas être protégé

Pour bénéficier du label et ses avantages, vous devez constituer un dossier avec l'aide de Valérie Teyseyre et Philippe Rimbault-Joffard, délégués territoriaux.

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)



**FONDATION**  
  
**DU PATRIMOINE**

Jean-Claude Asselin



## La nouvelle caserne des Pompiers

Le 01 décembre 2023 a eu lieu l'inauguration de la nouvelle caserne située Rue de la Motte le Roy, bâtiment financé par le SDIS (Service de Défense d'Incendie et de Secours) pour 1,2 millions d'euros. Un terrain viabilisé a été donné par la commune pour cette caserne, qui peut contenir aisément les différents véhicules nécessaires au bon fonctionnement de notre centre:

- 1 VSAV (Voiture de Secours Assistance aux Victimes)
- 1 CCRM (Camion-Citerne Rural Mixte)
- 1 VTU (Véhicule Tout Usage)
- 1 VLC (Voiture de Liaison Commandement)
- 1 BLS (Embarcation Légère de Secours)



Les interventions se comptent entre 380 et 450 à l'année, elles sont assurées sur le temps de travail avec accord de l'employeur et sur le temps personnel et familial.

L'effectif de 20 volontaires est insuffisant, **c'est pourquoi un appel à candidature est lancé pour rejoindre l'équipe du Centre de Secours afin de vous investir dans le service pour porter secours ou éteindre un incendie de jour comme de nuit.**

Ce centre a besoin de sang neuf pour faire perdurer notre service de secours de proximité.

Chacun d'entre-nous peut avoir besoin des pompiers alors faites le pas, et rejoignez notre équipe de sapeurs-pompiers du Centre de Secours de Saint Benoît.

Pour tous renseignements ou candidatures, adressez-vous au Chef de Centre le Capitaine Olivier ROLLION. (N° portable pompier uniquement : 06.77.09.07.97)

Capitaine  
*Olivier Rollion*



Ce qui permet d'intervenir rapidement au plus proche de notre territoire, sur l'ensemble des demandes: secours aux victimes, accidents de la route, incendies et inondations.

Les secteurs d'intervention sont Saint-Benoît-sur-Loire, Bray-Saint-Aignan, Bouzy-la-Forêt, Bonnée, Germigny-des-Près et une partie de la Commune de Saint-Martin d'Abbat.

Sous le commandement du Capitaine ROLLION Olivier, l'effectif est composé de :

- 2 officiers (Lieutenant)
- 4 sous-officiers adjudant (Chef-adjudant)
- 2 sous-officiers sergent-chef (Sergent)
- 1 sergent en double affectation
- 2 caporal-chef, caporal
- 8 sapeurs





## Le CCAS de votre commune



Le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) de Saint-Benoît-sur-Loire met en œuvre différentes actions au profit des enfants, des personnes âgées ainsi que des personnes en difficulté ou en situation de précarité. Il est un acteur central au niveau local et il est en liaison étroite avec les institutions publiques ou privées.

### Les actions menées en 2023

- Subventions accordées :
  - Pour les personnes accompagnées à domicile
  - Pour la télé-assistance (présence verte)
  - Pour les personnes (enfants) en situation de handicap et les structures qui les accompagnent.
  - La banque alimentaire
- Étude de dossiers pour accompagner les personnes en situation de précarité
- Transport de certains retraités jusqu'au site de Grignon dans le cadre de la semaine bleue
- Colis de Noël pour les aînés de plus de 80 ans
- Arbre de Noël : cadeaux au personnel communal et à leurs enfants



Nous avons une pensée particulière envers Madame Aubriot, membre très engagé au sein du CCAS, qui nous a hélas quitté en 2023.

## Conseil Municipal Jeunes

Le nouveau Conseil Municipal Jeunes lors de sa première réunion a procédé à l'élection de son nouveau Maire.

Il aura fallu plusieurs tours de scrutin pour départager les plus motivés.

Et c'est Marie-Léonie qui est donc devenue la nouvelle Maire du CMJ de Saint-Benoît-sur-Loire.

Lors de leur réunion de conseil, ils ont listé une dizaine de projets à mettre en œuvre durant leur mandature.

Certains beaucoup plus réalisables que d'autres.



Les projets retenus :

- Boum scolaire déguisée en faveur d'une œuvre caritative
- Jeux de société avec les résidents de l'EPHAD
- Récupération des «bouchons» dans la commune au profit d'une association
- Récupération de vêtements pour une œuvre caritative



## Petites Cités de Caractère®

Depuis le 13 février 2020, Saint-Benoît-sur-Loire est membre de l'Association des Petites Cités de Caractère® de France.

Le réseau des Petites Cités de Caractère® de France comprend environ 230 communes qui bénéficient de la promotion et de la communication effectuées par une association de notoriété nationale et de partenariats passés, au niveau national avec :

- L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT),
- Les Petites Villes de Demain et Villages d'Avenir,
- La Commission Nationale Écoquartier,
- Les Patrimoines et Territoires d'exception,
- Les Acteurs du Tourisme durable.

Le réseau des Petites Cités de Caractère s'étendant rapidement, il a été décidé de créer des Associations Régionales affiliées au réseau national. A ce titre, l'Association de Petites Cités de Caractère Centre Val de Loire a été créée en 2020 et comprend, en 2023, 19 communes dont Saint-Benoît-sur-Loire, Ferrières en Gâtinais pour le Loiret, Aubigny-sur-Nère, Sancerre, Illiers-Combray, Epernon, Saint-Aignan-sur-Cher, Saint-Dyé-sur-Loire, ...

Saint-Benoît s'implique particulièrement dans la vie de l'Association, que ce soit au niveau national ou au niveau régional, l'Assemblée Générale de l'Association Centre Val de Loire s'est d'ailleurs déroulée dans notre commune le 22 mars permettant à une centaine de personnes de découvrir ou de redécouvrir notre commune : sa promenade des fossés, le Belvédère, l'Abbatiale, ...

Pour compléter l'engagement de Saint-Benoît dans le réseau des Petites Cités de Caractère, Jean-Claude Asselin, 1er adjoint, est membre du Conseil d'Administration France et de la Commission communication France, Membre du Conseil d'Administration et du bureau de l'Association Régionale ainsi que membre des Commissions d'homologation et de communication de cette même Association.

## CAUE

Le **CAUE** est une entité départementale avec laquelle la Commune de Saint-Benoît travaille depuis plusieurs années et dont le 1er Vice-Président est Jean-Claude Asselin, 1er Adjoint.

Le CAUE a pour vocation de conseiller, informer, former, sensibiliser tous les publics (particulier et collectivité) et pour ce faire, offre :

- Un service gratuit pour tous les habitants de la Commune souhaitant construire, agrandir, rénover leur habitat et chacun peut contacter le CAUE sans passer par les services de la Commune
- Un conseil en amont
- Un conseil à distance, visio ou audio en première instance
- Une ressource pour aider les porteurs de projets

### Informations pratiques :

Pour prendre rendez-vous avec un conseiller du CAUE :

- Aller sur le site du CAUE du Loiret.
- Remplir le formulaire en ligne, qui précise également le type de documents utiles pour le conseil.
- Le CAUE prend contact ensuite avec les personnes pour mettre au point un rendez-vous avec l'architecte ou le paysagiste conseiller, donner une réponse ou réorienter vers d'autres organismes, si nécessaire.

A noter que la Commune a fait appel aux conseillers du CAUE, en autres projets, pour :

- La requalification du Centre Bourg
- Le fleurissement participatif
- Son expertise auprès des élèves des Ecoles d'Architecture
- La restauration de lavoir
- L'aménagement de la promenade des fossés





# LA ROUTE DES ILLUSTRES DU LOIRET

LA ROUTE DES ILLUSTRES DU LOIRET

SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE



**MAX JACOB**  
1876 - 1944

*Poète et artiste de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle*

LA ROUTE DES ILLUSTRES DU LOIRET

Originaire de Quimper où il passe avec réussite le concours général, il se voit proposer une bourse pour préparer le concours de l'école normale supérieure. Il refuse mais s'installe quand même à Paris, où il est étudiant. Il est une jeunesse parisienne de poète mordu, côtoyant les plus grands artistes du début du XX<sup>e</sup> siècle, comme Pablo Picasso et Guillaume Apollinaire, se logant au gré des vents. Récipiendaire du cadastre puis du surréalisme, sans pour autant y adhérer, il bouleverse la poésie française dès la parution de son premier recueil en 1917, *Le cornet à Dédé*.

Né dans une famille juive non pratiquante, Max Jacob, se convertit au catholicisme en 1915. Durant les années folles, il fréquente dans les cafés les artistes en vogue mais s'isole en 1922 à Saint-Benoît-sur-Loire sur les conseils d'un ami prêtre. Il est hébergé au presbytère par l'abbé Beauchamp. Il écrit un long poème en vers, faisant état de ce moment de reconstruction personnelle, *Le laboratoire central* de 1928 à 1936, il voyage de la Bretagne à la capitale, avant de revenir définitivement à Saint-Benoît-sur-Loire, où il devient oblat séculier. Sa poésie témoigne des lors du quasi quiescence de ce poète hors repère.

Suivant la « loi » du 3 octobre 1940, du fait de ses origines, Max Jacob est immédiatement rayé de la liste des adhérents de la Société des gens de lettres. Il continue néanmoins à publier clandestinement et anonymement ses poèmes. Les mesures antisémites en France se font de plus en plus brutales : interdiction de la presse de l'étranger, assignation à résidence, rafles, la poésie, régulièrement contrôlée à son domicile, voit sa famille déportée et sa maison familiale pillée, mais refuse les propositions d'évasion qu'on lui fait. Son ami Jean Moulin, engagé dans la résistance, prend le pseudonyme de « Max » en son honneur. Finalement arrêté à Saint-Benoît-sur-Loire le 24 février 1944, il est emprisonné à Orléans où il s'efforce à s'occuper des malades et à devenir les compagnons d'écriture. Transféré à Drancy, il meurt d'une pneumonie le 5 mars 1944.

TOURISMELOIRET.COM

Max Jacob, poète, écrivain, peintre, ... ayant séjourné à Saint-Benoît, arrêté en 1944, mort à Drancy et enterré au cimetière du village.

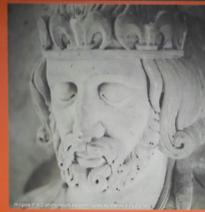
La route des illustres donne l'occasion au Loiret, par l'intermédiaire de Tourisme Loiret, de rayonner nationalement. Cette route invite, par une suggestion de lieux, de noms, d'époques et de thèmes à sillonner le Loiret à travers la mise en lumière de personnalités illustres qui ont marqué les villes et villages par leurs actions notoires dans la culture, les idées, la vie politique ou dans le développement des arts et des sciences, ...

En ce qui concerne Saint-Benoît-sur-Loire, 2 illustres ont été retenus : Philippe I et Max Jacob.

Ces illustres seront honorés par 2 plaques commémoratives, remises officiellement à la commune le 21 novembre en présence des autorités départementales. Elles seront bientôt exposées dans le village.

LA ROUTE DES ILLUSTRES DU LOIRET

SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE



**PHILIPPE 1<sup>ER</sup>**  
1052 - 1108

*Roi capétien, bienfaiteur de l'abbaye de Fleury*

LA ROUTE DES ILLUSTRES DU LOIRET

Né en 1052, Philippe 1<sup>er</sup> est le fils d'Anne de Kiev et du roi de France Henri 1<sup>er</sup>, lui-même petit-fils de Hugues Capet. Philippe succède à son père en 1099, à l'âge de huit ans.

Pendant son long règne, Philippe agrandit le domaine royal en s'emparant des provinces du Vermandois, du Gâtinais et du Vexin. Il lutte aussi pour réduire la puissance de ses vassaux, dont le plus redoutable, Guillaume le Conquérant, duc de Normandie devenu roi d'Angleterre en 1066. Il s'associe aux comtes d'Anjou et scelle son alliance avec la Flandre en épousant Berthe de Hollande.

Au printemps 1092, Philippe s'empare de Bertrande de Montfort, l'épouse de Fouques IV, son allié le comte d'Anjou. Il répudie dans la même année pour se remarier. Le divorce et le mariage étant prohibés par l'Eglise, le roi est excommunié en 1094. Le pape Urbain II se rend en France en 1096 pour régler l'affaire tout d'arrangement. Il finit par l'acceptation d'un divorce à Clermont et en profite pour prêcher la première croisade. Philippe 1<sup>er</sup>, toujours frappé d'excommunication, est privé de voyage en Terre sainte. Il est finalement abattu en 1104.

Au terme d'un règne de quarante-huit ans, Philippe 1<sup>er</sup> meurt à Melun le 29 juillet 1108. A la différence de ses ancêtres inhumés à Saint-Denis, il est, selon ses vœux, enterré aux côtés de saint Benoît, dans le nouveau chœur de l'abbaye de Fleury. Un géant, le représentant comme endormi, tenant son sceptre dans la main droite, les pieds appuyés sur un son coussin, est sculpté au XII<sup>e</sup> siècle. Le sarcophage traverse la révolution française sans dommage, la sépulture étant retrouvée intacte lors de son ouverture en 1958.

TOURISMELOIRET.COM

Philippe I, roi de France séjournant régulièrement dans le village et son abbaye.

## Patrimoine communal et voirie



### CHEMIN DE NARBONNE

Il devrait être remis en état par la création de trottoirs stabilisés avec bordure, la pose d'avaloirs pour eaux pluviales, la mise à niveau des tampons d'assainissement et la repose d'enrobés (entre la rue de Beaumont et la route de Bonnée).

Cet ancien hospice transformé en mairie au début des années 80 est une passoire thermique qui impacte directement les finances de la commune.

La commune poursuit son programme d'amélioration de ses bâtiments et de rénovation énergétique. Les fenêtres des locaux paramédicaux (ostéopathe et kinésithérapeute) vont être remplacées par du double vitrage.

Une étude thermique sera également lancée sur la Mairie. Parallèlement un réaménagement de ce bâtiment est à l'étude avec la mise en valeur de la chapelle dédiée aux mariages et une refonte de l'accueil.

### ROUTE DES PROUTEAUX

Elle devrait être également aménagée afin de permettre le croisement de véhicules (entre le début de la route et le croisement avec la route de Lazy). Enfin, le Chemin Entre-deux-voies sera refait après le passage en sous-sol de la fibre optique.



## Camping

Comme nous vous l'avons expliqué dans un numéro précédent, la municipalité a fait le choix de signer un bail emphytéotique avec la société OnlyCamp, filiale du groupe Huttoxia, pour la gestion du camping de Saint-Benoît-sur-Loire. Cet engagement sur 25 ans va permettre au gestionnaire d'envisager plus sereinement des investissements qu'il n'aurait pas pu envisager sur du court terme.

Les résultats en terme de fréquentation ne se feront certainement pas attendre. L'année 2023 a déjà vu une belle fréquentation. Voilà ce que l'on peut trouver sur le site Only Camp

### Camping Le Port Saint-Benoît-sur-Loire \*\*

Un véritable coin de tranquillité pour profiter pleinement du calme et de la quiétude de la Loire.=

Camping ouvert du 3 mai 2024 au 15 septembre 2024

50 emplacements : 43 emplacements de camping et 7 hébergements

Situé au bord de la Loire et à quelques minutes de la Basilique de Saint-Benoît-sur-Loire, ce camping enchante les amoureux de la nature à la recherche d'un havre de paix et respectueux de la nature.

Ce coin de verdure préservé est l'endroit idéal pour se relaxer en toute sérénité, loin de tout tumulte...

Charmant camping, propre et calme, en bordure de Loire et sur le tracé de l'Euro Vélo 3 (La Scandibérique) et 6 (Loire à vélo).

#### Vous êtes cyclo-touristes ?

Le Camping Le Port a tout ce dont vous avez besoin pour passer un agréable séjour, pour une étape d'une nuit ou de quelques jours !



## Opération Loire propre



Vous avez été près de 80 personnes à répondre présents à ce rendez-vous annuel.

L'opération Loire propre 2024 aura lieu cette année le **samedi 2 mars**.

Elle est organisée comme d'habitude par la fédération départementale des chasseurs du Loiret et des chasseurs de Loire. La municipalité vous convie ce samedi matin dès 8h15 pour votre inscription.

N'oubliez pas vos équipements de sécurité : gilet, gants et bottes.

Départ des groupes vers 8h45 après une présentation par le représentant des chasseurs et par un rappel des consignes par l'animateur du Sictom de Châteauneuf-sur-Loire.

Nous nous retrouverons ensuite, vers 11h30, à la salle des fêtes où vous sera servi le verre de l'amitié.



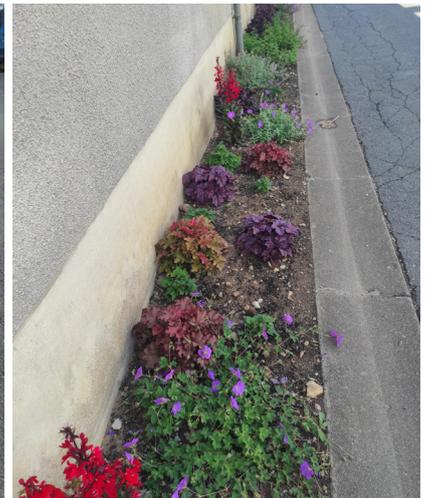
## Fleurissement participatif...



La commission a mis en place en 2023 un fleurissement participatif en partenariat avec le CAUE du Loiret.

Pour démarrer avec une rue « pilote » la commission s'est orientée vers la rue de Verdun. Cette rue se prêtait bien à ce type d'activité et pour laquelle l'engagement des riverains est très importante pour la réussite du projet.

Au vue du résultat, la commission envisagera rapidement un autre atelier participatif avec une autre rue et d'autres riverains.



## ... et concours des maisons fleuries 2024

Bulletin à retourner à la Mairie avant le 12 juillet. Vous pouvez le photocopier, mais il est disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet



### Concours Maisons fleuries Bulletin d'inscription

Coupon à retourner avant le 12 juillet 2

Le jury de présélection passera début juillet et re les plus réussies en fonction de différents c créativité, diversité et choix des végétaux, harmon Les décorations florales devant être visibles de la considération, votre présence n'est pas obligatoire

Règlement du concours disponible en Mairie et s commune (www.saint-benoit-sur-loire.fr).

#### Concours maisons fleu

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....

J'ai lu et j'accepte le règlement,

signature

Mairie de Saint-Benoît-sur-Loire, 8 Place du Martrou - Charles de Gaulle - 45730 St tel : 02 38 35 73 28

#### Rappel du règlement «Concours des maisons fleuries»

**ARTICLE 1 : OBJET DU CONCOURS**  
Le concours des « maisons fleuries » a pour objectif de récompenser les actions menées par les habitants de la commune en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs jardins, balcons et fenêtres.

**ARTICLE 2 : MODALITES DE PARTICIPATION**  
Ce concours est ouvert sur inscription à tous les habitants de la commune. Ils en sont informés par la presse locale et par voie d'information municipale.

**ARTICLE 3 : CATEGORIES DE FLEURISSEMENT**  
Ce concours comporte 6 catégories :

- 1ère catégorie : Habitation avec jardin paysager visible de la rue (esthétique de l'ensemble, construction ou représentation spécifique du lieu ou évocateur de paysages).
- 2ème catégorie (balcon, terrasse) : Habitation avec végétalisation limitée sur l'espace public (jardin de rue/jardin de trottoir, verdissement de micro espaces) ou visible de la rue (balcon ou terrasse d'habitat collectif) essentiellement présentation hors-sol.
- 3ème catégorie : Regroupe un grand nombre d'établissements ou de structures recevant du public avec ou sans jardin : commerces, équipements culturels, hôpitaux, établissements universitaires, entreprises diverses, bureaux, artisans, Offices de tourisme, lieux d'accueil touristiques (hôtels, camping, gîtes ruraux, chambres d'hôtes)...
- 4ème catégorie: Etablissements scolaires.
- 5ème catégorie : Jardins potagers fleuris, avec ou sans habitation sur le site, largement visible de l'espace public. Mise en valeur de pratiques associant légumes et plantes d'ornement.
- 6ème catégorie : Jardins potagers, collectifs (jardins partagés), Jardins des écoliers.

Seules les décorations florales visibles de la rue seront prises en considération.

**ARTICLE 4 : CRITERE DE SELECTION ET NOTATION**  
Les éléments pris en compte pour la notation sont les suivants :

- Recherche et créativité.
- Diversité et choix des végétaux.
- Harmonie et contraste des couleurs.
- Propreté et esthétique.
- Présence d'arbre et de végétation permanente.

Les photos prises lors de ces visites et leurs droits d'utilisation feront partie intégrante du concours.

**ARTICLE 5 : PRESELECTION**  
Un jury de présélection parcourra le territoire de la commune la première quinzaine de juillet et retiendra les réalisations les plus réussies.

**ARTICLE 6 : ORGANISATION DU JURY**  
Le jury du présent concours sera composé de membres de la commission fleurissement.

**ARTICLE 7 : REPARTITION ET NATURE DES PRIX**  
Dans chacune des catégories, un prix est attribué aux 4 premiers lauréats. Les valeurs sont les suivantes :

- 1er prix : 70 €.
- 2ème prix : 50 €.
- 3ème prix : 40 €.
- 4ème prix : 30 €.

Un bon d'achat de plants d'une valeur de 20 € est distribué aux lauréats à titre d'encouragement.

**ARTICLE 8 : REMISE DES PRIX**  
Les lauréats seront personnellement informés par courrier de la date de remise officielle des prix. Le classement sera annoncé au cours de cette cérémonie. La diffusion des résultats sera faite dans le bulletin municipal.

Le Maire  
Gilles BURGEVIN

Comme tous les ans, un concours des maisons fleuries aura lieu à Saint Benoît sur Loire. Mais attention cette année le passage du jury aura lieu courant Avril 2024.

Ce sont les aléas climatiques d'été, avec leur cortège d'arrêtés préfectoraux en tout genre, qui font évoluer ce concours.

Avec un fleurissement de bisannuelles, des bulbeuses, de vivaces, d'arbustes à fleur, les amateurs de beaux jardins continueront de nous démontrer leur talent, dans le respect de l'environnement et poursuivront de donner une belle image de notre village à laquelle nous sommes tous attachés.

Les personnes intéressées et désirant s'inscrire sont priées de bien vouloir se faire connaître au plus tôt en mairie.

Les conditions restent identiques aux autres années.

Fabienne Rollion



## Workshop (atelier)...en 2023

Du 29 avril au 6 mai 2023, 14 étudiants en architecture des Écoles Nationales Supérieures d'Architecture de Paris la Villette et Rouen Normandie, accompagnés de 6 de leurs professeurs et de 2 experts, ont tenu un «Atelier Prospective» dans le but de :

- Réfléchir aux questions soulevées par l'articulation entre patrimoine et transition écologique
- Contribuer à l'étude des possibilités de projets sur le site du futur Écoquartier (p.17)
- Aider à la réflexion sur l'accueil d'un tourisme durable élargi à l'accueil de nouvelles populations, notamment de familles avec enfants
- Apporter une contribution sur bien d'autres sujets, en particulier sur les patrimoines : bâti, naturel, immatériel, la caractérisation des singularités du territoire, ses potentiels et son devenir

Les habitants, élus et experts ont été mis à contribution au cours d'entretiens, de tables rondes, de conférences et de présentations, à partir desquels les étudiants ont produit un document final présentant les conclusions de leurs réflexions.

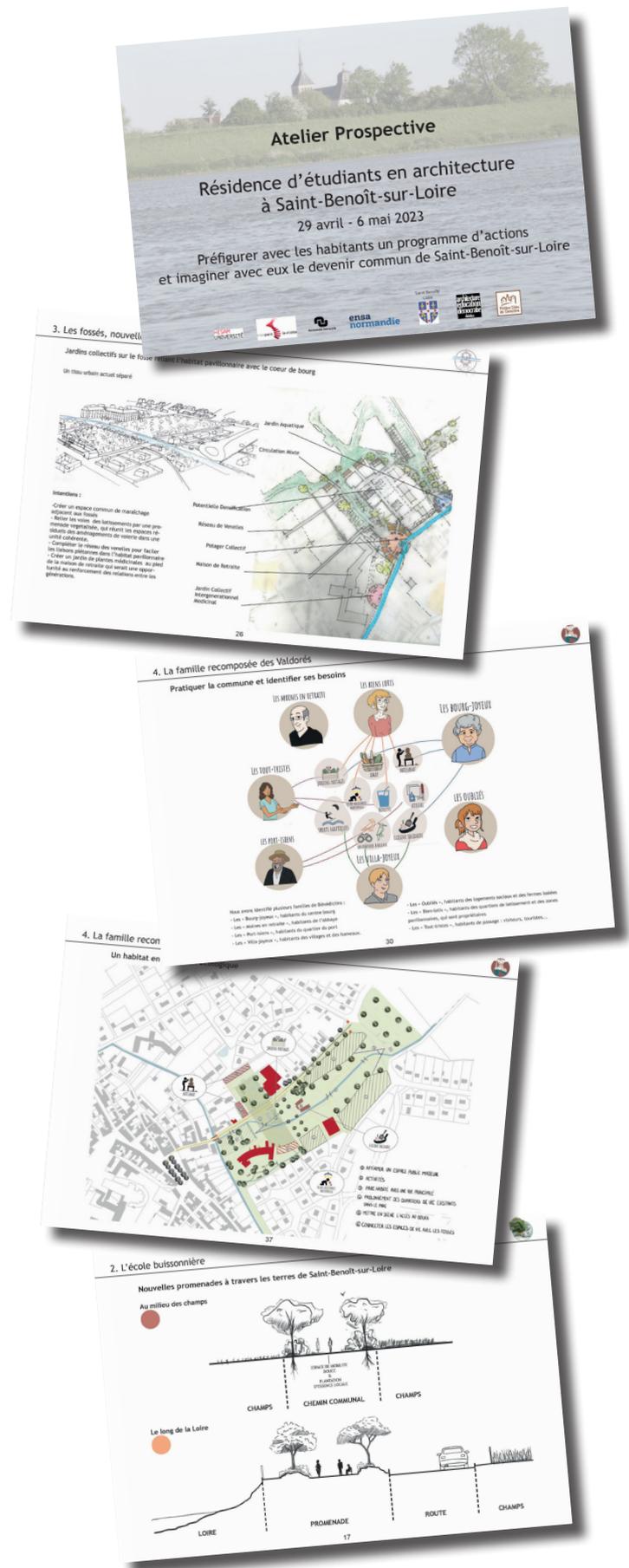
Tous les documents produits sont accessibles sur le site internet de la résidence (lien ci-dessous) : <https://workshopsaintbenoitsurloire.wordpress.com/>  
Une version papier des conclusions est également disponible en Mairie.

## ...et en 2024

Les éléments d'analyse et d'étude produits au cours de cet atelier s'avèrent d'une grande utilité pour la Commune dans la conception de ses futurs projets tels que :

- L'Écoquartier (p.17)
- La création de parcours de visite et de promenade tel que la promenade des fossés
- La requalification de l'avenue de l'Abbaye et du parvis de la Basilique
- La création d'axes de circulation douce (p.18)

Jean-Claude Asselin





## Écoquartier

Depuis 2021, la commune de Saint-Benoît-sur-Loire souhaite créer un «ÉCOQUARTIER» pour y accueillir des familles à la recherche d'un mode de vie conjuguant démarche écologique, inscription dans un site patrimonial et qualité paysagère.

L'enjeu pour la commune est à la fois de proposer un cadre de vie qualitatif conforme aux attentes de ces nouvelles familles et de créer du lien avec les quartiers existants, aujourd'hui en partie autonomes. Cet Écoquartier sera empreint de développement durable, plutôt tourné sur le commun et le bon sens de l'architecture vernaculaire et bioclimatique que sur les palliatifs techniques. D'expression contemporaine, ce quartier devra naître du génie du lieu de Saint-Benoît-sur-Loire pour s'intégrer à la commune.

Lié au centre-bourg et aux quartier avoisinants, il sera un nouveau lieu de vie et d'attractivité pour les Bénédictins.

À cet effet, le quartier sera fédéré par des lieux partagés qui prendront à la fois la forme d'espaces publics qualitatifs, marqués par la convivialité et d'un édifice proposant des usages communs partagés.

Ce nouveau quartier tiendra aussi son identité de son tissu, en rupture avec le tissu pavillonnaire hors sol, et par le développement d'une spatialité nouvelle s'inscrivant dans le paysage de Saint-Benoît-sur-Loire. La présence de la silhouette de la Basilique sera particulièrement soignée pour être le marqueur de la situation du nouveau quartier.

La démarche Écoquartier, soutenue par le Ministère de la Transition Écologique, se déroule en 4 Étapes :

**1ère étape – le projet** : au démarrage du projet, les élus et partenaires signent la charte et démarrent la phase d'étude.

**2e étape – le chantier** : après la phase d'étude, les entreprises apportent leur réponse technique et le chantier est désormais lancé.

**3e étape – la livraison** : ça y est, l'écoquartier existe, le projet est réalisé, les habitants peuvent s'y installer et découvrir son nouveau fonctionnement.

**4e étape – la confirmation** : 3 ans après avoir reçu le « Label - étape 3 », la collectivité auto-évalue la tenue de ses engagements dans le temps, en association avec les habitants et usagers.

Souhaitant distinguer la Commune, le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires et le Président de la Commission Nationale Écoquartier ont remis, en décembre, à la Commune de Saint-Benoît-sur-Loire, représentée par Gilles Burgevin et Jean-Claude Asselin, **le Label Écoquartier Étape 1** pour les idées et la conception développées.





## Mobilité douce

Dans la droite ligne des pistes de travail identifiées pendant l'Atelier Prospective de la Résidence des Étudiants en Architecture en avril/mai 2023, la municipalité a lancé une vaste étude sur la « mobilité douce » dans la commune.

Pour ce faire une commission a été nommée en conseil municipal, elle se compose de Jean-Claude Asselin, Nathalie Boizeau, Ulrich Courtes, Yannick Epin, Pascal Marchand, et Mathieu Pinçon.

### Qu'est-ce que la « mobilité douce » ?

La définition de la mobilité douce en matière de transports est large. Elle englobe les modes de mobilité dits « actifs », qui ne font appel qu'à la seule énergie humaine (marche, vélo, trottinette...), mais aussi tous moyens de mobilité, collective ou individuelle, contribuant à une baisse des émissions de CO2.

Seuls les modes dit actifs sont concernés par l'étude par la municipalité.

Les autres modes n'étant pas du ressort de la commune mais, soit du département, soit de la région, soit de l'état.

D'ores et déjà, des chemins de randonnée, en plus du GR3 national, existent. Ils ont été balisés en 2023 par la Communauté de Communes du Val de Sully et sont praticables.

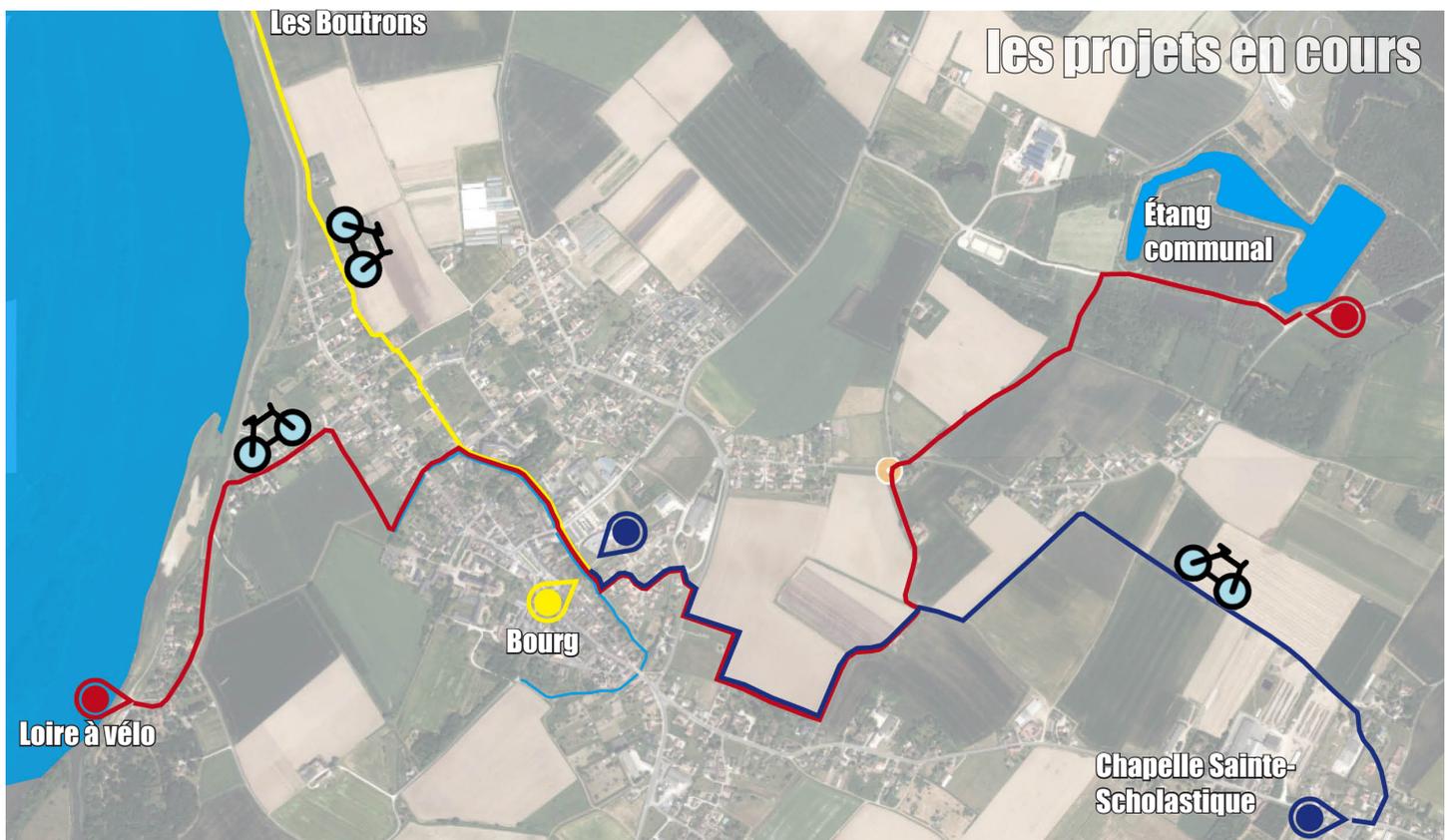
Pour ce qui concerne le vélo, il y a bien sûr la « Loire à Vélo » qui traverse d'Ouest en Est (et inversement) la commune en suivant la Loire.

C'est sur d'autres possibilités de parcours à vélo que la commission a souhaité se pencher, telles que:

- De la Loire à vélo à l'étang communal en passant par le bourg
- Des Boutrons au bourg
- De la chapelle Sainte-Scholastique au bourg
- Et 3 autres parcours en cours d'étude

L'objectif final est d'obtenir un maillage le plus complet possible de la commune en interconnectant les différents parcours : pédestres, à vélo, parcours de fossé, parcours de découvertes, parcours Max Jacob,...

La mise en œuvre de ces parcours sera soutenue par des cartes et un balisage mis à disposition des habitants et visiteurs.





## Parcours découverte de la biodiversité

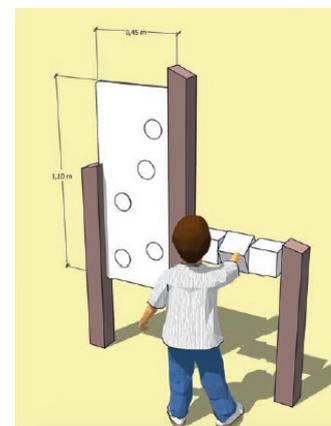
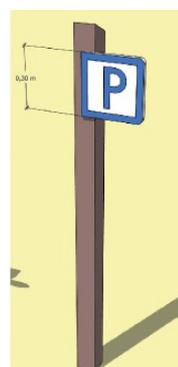
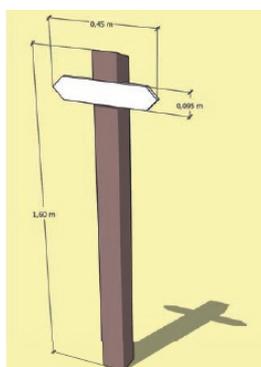
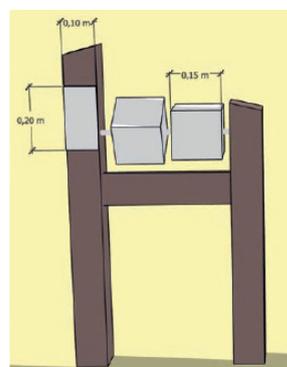
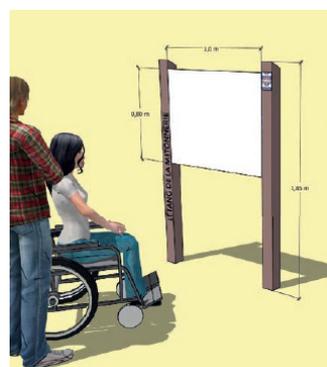
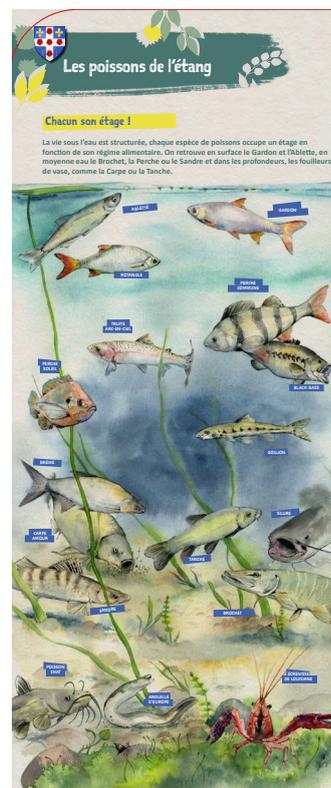
La municipalité travaille depuis 1 an sur la création d'un parcours découverte de la biodiversité autour de l'étang de la Mitonnerie.

L'étang de la Mitonnerie, proche de l'itinéraire de la «Loire à Vélo» est un site naturel intéressant et un lieu propice aux loisirs en famille (pêche, vélo, promenade et découverte).

Nous avons donc travaillé avec l'association de pêche à l'aménagement de ce site et la création d'un parcours pédagogique et ludique sur le thème de la valorisation de la faune et de la flore présente.

À partir des éléments que nous leur avons fournis, les sociétés *Pic Bois* et *Atelier Nature et Territoires* ont été retenus pour nous accompagner dans cette démarche. Ces deux sociétés nous ont paru les plus aptes à nous proposer des idées d'illustrations et de design de mobilier pour créer une expérience ludique, sensorielle et pédagogique aux promeneurs.

Un point d'accueil, sous forme de chalet et servant d'observatoire, sera le point de départ de ce parcours et servira d'abri aux promeneurs et autres cyclotouristes.



Vous pourrez découvrir au gré des 2 kms de ce parcours : la petite histoire de la Mitonnerie, le bois de pin noir et ses habitants, les arbres des rives de l'étang, les oiseaux, la vie discrète autour de l'étang, les espèces attachantes mais envahissantes, le régime alimentaire des poissons, etc...



## Calendrier des fêtes 2024

JANVIER	26	COMITÉ DES FÊTES	Galette des Rois
	28	VALPHONIE	Concert de la galette
FÉVRIER	4	COMITÉ DE JUMELAGE	Conférence
	10/11	COMITÉ DES FÊTES	Théâtre
	24	ASSOCIATION PÊCHE	Journée truite
MARS	2	MUNICIPALITÉ	Loire Propre
	3	ASSOCIATION PÊCHE	Concours de belote
	9	BIAUDES ET CÂLINES	Stage & Bal
	16	APEL ST JOSEPH	Carnaval et portes ouvertes
	17	COMITÉ DES FÊTES	Loto
	23	APE ÉCOLE PUBLIQUE	Carnaval
	29/30	ASSOCIATION PÊCHE	Enduro ligue cancer
AVRIL	7	APE SAINTE MARIE	Randonnée VTT
	13/14	COMITÉ DES FÊTES	Salon du bien-être
	20	ASSOCIATION PÊCHE	Journée Float Tube
	27	ASSOCIATION PÊCHE	Ouverture du carnassier
	27/28	COMITÉ DES FÊTES	Salon International de la Généalogie
	28	COMITÉ DES FÊTES	Brocante
MAI	4/5	ARMADA	Fête de la marine
	8	MUNICIPALITÉ	Cérémonie officielle
JUIN	1/2	MUNICIPALITÉ/COMITÉ DES FÊTES	Fêtes des associations
	9	MUNICIPALITÉ	Élections européennes
	29	COMITÉ DES FÊTES	Feu de la Saint Jean
JUILLET	6/7	ASSOCIATION DES PORTUGAIS	Fêtes des Portugais
	7	ASSOCIATION PÊCHE	Concours enfant
	13	MUNICIPALITÉ	Repas champêtre au Port
	14	MUNICIPALITÉ / VALPHONIE	Fête nationale / Cérémonie officielle
	27	BELVEDÈRE	Nuit des Étoiles
SEPTEMBRE	1	COMITÉ DES FÊTES	Vide grenier
OCTOBRE	12	APEL ST JOSEPH	Randonnée semi-nocturne
	18/19/20	ASSOCIATION PÊCHE	Enduro
	26	COMITÉ DES FÊTES	Halloween
NOVEMBRE	10	APE ÉCOLE PUBLIQUE	Bourse aux vêtements
	11	MUNICIPALITÉ	Cérémonie officielle
	16	ASSOCIATION PÊCHE	Journée truite
	23	VALPHONIE	Sainte Cécile
DÉCEMBRE	8	ASSOCIATION PÊCHE	Journée carnassiers
	8	SAINTE BENOÎT ESPOIR	Randonnée Téléthon
	14/15	COMITÉ DES FÊTES	Marché de Noël





## Fossés de la ville

Courant 2021, l'Association des Fossés de la Ville a été créée avec pour objectif général leur mise en valeur et plan d'actions:

- La réhabilitation des lavoirs et passerelles
- L'entretien
- La création d'un parcours promenade autour des fossés

Depuis presque 3 ans, l'Association a travaillé sur la mise en place du plan d'action ci-dessous :

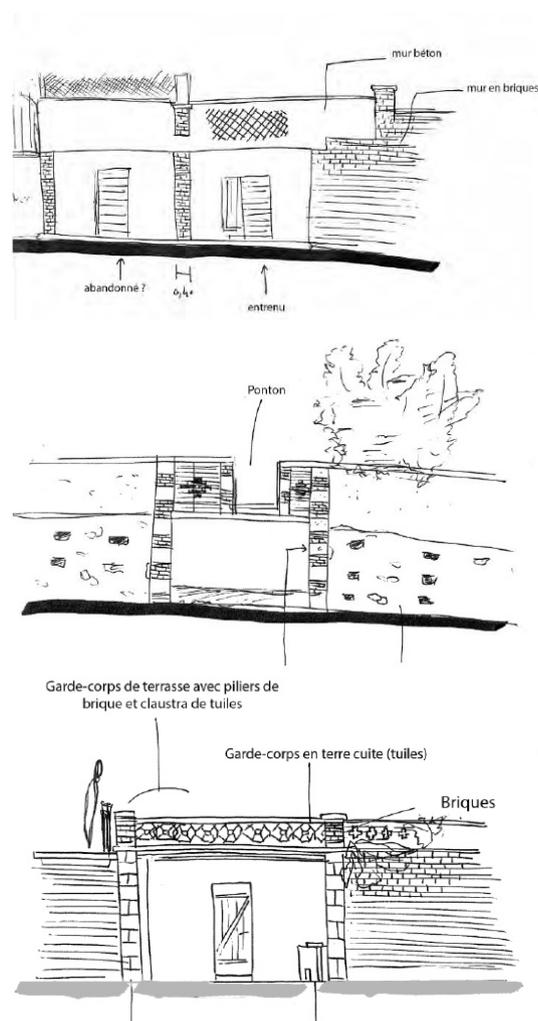
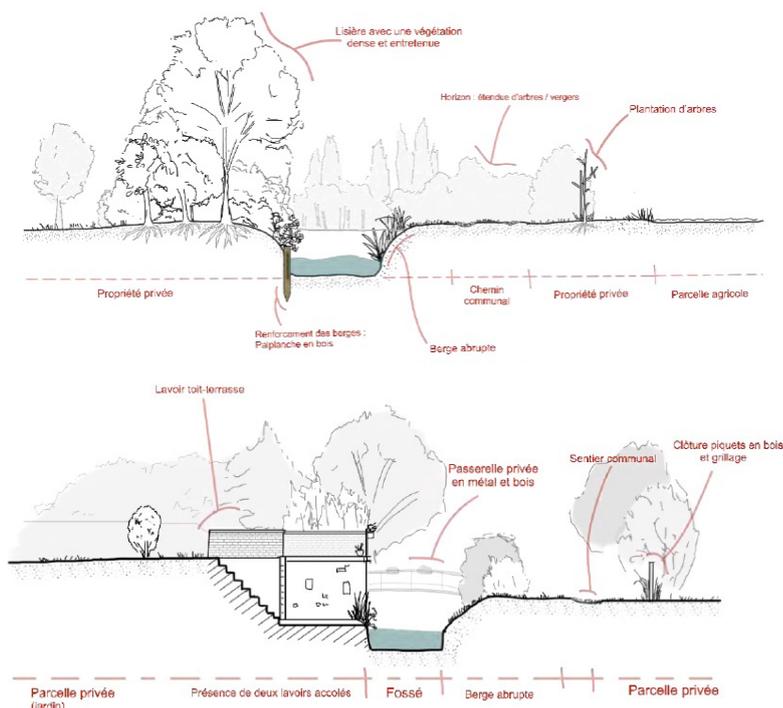
- À partir de 2024, l'entretien courant des fossés, effectué depuis plusieurs années par la commune, sera pris en charge par l'association
- Des contacts ont été pris avec la Fondation du Patrimoine et les Maisons Paysannes de France pour étudier les possibilités d'aide à la réhabilitation des lavoirs et passerelles

Dans le cadre de la création d'un parcours des fossés, des études ont été lancées :

- Pour la conception de supports de panneaux pédagogiques
- Pour la création du contenu des panneaux avec le travail de Loiret Nature Environnement
- La mise en valeur patrimoniale et l'animation de fossés par le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement du Loiret)

Lors de l'Atelier Architecture tenu par les Élèves des Écoles d'Architecture, il a été mis en évidence l'importance des fossés pour la population.

Outre le lieu de promenade, les fossés représentent également un élément fédérateur entre le centre bourg historique et les nouveaux quartiers de Saint-Benoît.



Un état des lieux très détaillé de l'ensemble de ce patrimoine vient d'être réalisé à la demande de l'association par le CAUE et leurs conseillers.

Ce rapport vient en complément de celui effectué par les architectes et sera d'un grand secours lorsque viendra le moment de réfléchir à la valorisation de ces fossés, à l'entretien des berges et des constructions attenantes ainsi qu'à la dynamisation des parcours prochainement créés.



Communauté de communes du Val de Sully

# LES ACTUS



## ESPACE famille



**Nouveau !** L'espace famille, un accès rapide et unique aux activités proposées par les services petite enfance, enfance et jeunesse. Depuis le 11 décembre, grâce à une seule interface, vous pouvez inscrire tous vos enfants (de 2,5 mois à 17 ans) et suivre l'état d'avancement de vos demandes.

Après création de votre compte (et validation par nos services), les démarches telles que l'envoi de vos demandes d'inscriptions en crèche, en accueil de loisirs pour les vacances et les mercredis, ou encore la mise à jour de votre dossier administratif 2024, seront simplifiées et réunies sur un même site.

Concrètement :

Pour les 0-3 ans en crèche : demandes de pré-inscriptions, saisie et suivi du planning pour les accueils occasionnels, pose de congés pour les contrats réguliers.

Pour les 3-11 ans : demandes d'inscription pour les mercredis et les vacances scolaires.

Pour les 11-17 ans : demandes d'inscription pour les vacances scolaires et les activités hors vacances (sauf pour la maison des jeunes à Ouzouer sur Loire les mercredis : pas d'inscription).

Un flyer d'explication est disponible dans les structures d'accueil et consultable sur [www.valdesully.fr](http://www.valdesully.fr)

+ d'infos : 02 18 18 00 38 ou [secretariat.enfance@valdesully.fr](mailto:secretariat.enfance@valdesully.fr)

### Créez votre compte

1. Vous êtes usager du service votre compte est déjà créé, vous avez dû recevoir un lien vers l'espace famille iNoé avec vos identifiants.

Vous n'êtes pas encore usager, rendez-vous en ligne sur : [www.valdesully.fr](http://www.valdesully.fr)

2. Connectez-vous et saisissez l'ensemble des informations demandées, famille, enfants.

3. Chargez vos pièces justificatives dans la rubrique "mes documents".

Voilà ! Vous avez créé votre compte. Vous recevez un mail de validation.

### Inscrivez-vous

4. Vous pouvez maintenant choisir la structure d'accueil et les activités auxquelles vous souhaitez inscrire votre (vos) enfant(s). Vous recevrez un mail de confirmation et pourrez modifier, ajouter ou supprimer des inscriptions en ligne, selon les délais en vigueur.

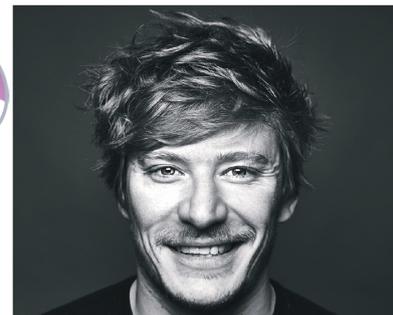


### Dématérialisation

Cette procédure d'inscription, désormais, est obligatoire. Il n'y a plus de dossier papier.

## Saison culturelle 2024

Gérémy Crédeville HUMOUR



vendredi 7 juin - 20h30  
Espace Blareau, Sully sur Loire

Et aussi, Nach (Anna Chedid - chanson), Chanson d'occasion (Nouveau spectacle - chanson), Raoul Lambert (magie, mentalisme), la 3<sup>e</sup> édition de La Nuit des étoiles, les Journées du patrimoine, les Concerts de l'oratoire, la Guinche du Val, les cinés plein air, des rendez-vous jeune public etc. <https://valdesully.fr/la-saison-culturelle>



Le 24 février 1944, Max Jacob est arrêté par la Gestapo à Saint Benoît sur Loire. Interné au camp de Drancy, il y meurt à l'âge de 68 ans.

À l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de sa disparition, la Communauté de communes s'associe à l'hommage rendu au poète et à son oeuvre en proposant divers événements.

**Jusqu'au 24 mars : concours pour les scolaires**, ouvert à partir du cycle 3, voyages scolaires et livres à gagner !

**Le 10 mars : cérémonie officielle**, exposition de manuscrits originaux.

**Les 4 et 5 mai : visites guidées** exceptionnelles sur les pas du poète.

+ d'infos : auprès du Belvédère et du réseau des bibliothèques.



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

PERMANENCES RÉGULIÈRES

France  
services

Organisme	Journal de présence	Heure de présence	Modalités
ADIL info <span>Logement</span>	1 <sup>er</sup> lundi du mois	9h - 12h	Sur rendez-vous 02 38 62 47 07
ADIL juridique <span>Aide juridique</span>	4 <sup>e</sup> jeudi du mois	14h - 16h30	
ADS <span>Agence Départementale des Solidarités</span>	Le lundi, le mercredi et le vendredi	9h - 12h30 13h30 à 17h	Sur rendez-vous 02 38 05 23 23
CAF <span>Allocations familiales</span>	Tous les lundis sauf vacances scolaires	9h20 - 12h30 13h30 - 16h	Sur rendez-vous au 3230 ou sur caf.fr
CARSAT retraite	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> vendredis du mois	9h15 - 12h 13h30 - 16h30	Sur rendez-vous au 3960
CARSAT social	Tous les jeudis et, les semaines impaires, le mercredi	9h - 17h	
CIDFF <span>Droit des femmes et des familles</span>	Le mardi des semaines impaires	14h - 17h	Sur rendez-vous 02 38 77 02 33
DIMA <span>Dispositif d'Intervention Mobile en Addictologie</span>	Le mardi des semaines paires	9h - 12h30 13h30 - 17h30	Sur rendez-vous au 02 38 60 57 03
Mission locale <span>Accompagnement 16 - 26 ans</span>	2 <sup>e</sup> et dernier mardis du mois	9h - 17h30	Sur rendez-vous 02 38 67 25 62
Secours Catholique <span>Accueil, écoute et accompagnement</span>	Tous les jeudis	10h-12h	Sans rendez-vous
SOLIHA - OPAH <span>Logement</span>	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> lundis du mois	10h - 12h	Sur rendez-vous 02 38 77 84 89 et selon disponibilités

*Au quotidien, les agents France services vous accompagnent* pour vos démarches administratives et à l'insertion professionnelle. Une borne Espace services publics est également mise à votre disposition.

+ d'infos sur les sessions de recrutement et les rencontres avec des organismes de formation sur Facebook @ValdeSully ou sur [www.valdesully.fr](http://www.valdesully.fr)



Allée des jardiniers  
à Sully sur Loire  
02 21 76 01 72

PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS





Il y a bien longtemps que la mer, puis la Loire sauvage, ont dessiné le paysage que nous connaissons tous aujourd'hui.

De générations en générations, de Ligériens en Ligériens, nous chérissons un lieu unique, abondant en faune et en flore, fertile pour nos terres et nos familles. Aussi loin que la mémoire remonte, nous savons que ces terres généreuses, riches et abondantes ont dessiné nos paysages et façonné l'âme de nos ancêtres.

Elles ont fait de nous ce que nous sommes, et nos enfants seront également porteurs de cet héritage. Ce lieu est si remarquable qu'on l'appelle le Val d'Or et qu'il est connu sous ce nom partout dans le monde.

Beaucoup jalourent les Bénédictins et leur art du "bon vivre" au fil des jours et des saisons.

L'histoire nous apprend que

les moines, après une longue quête, ont été les premiers à reconnaître le caractère exceptionnel de ce lieu.

La montille était l'endroit pour fonder la basilique qui abrite les reliques de Saint-Benoît.

De mémoire d'anciens, jamais aucune inondation n'a atteint cet endroit. Ils en ont vu pourtant

des inondations dont les murs de certaines maisons gardent encore des cicatrices très nettes.

L'eau détruit, nourrit mais elle protège aussi.

Des premiers fossés sont construits autour de l'enceinte de la future abbaye.

Les fondations de Saint-Benoît-sur-Loire sont alors posées pour l'éternité.

Autour de la Basilique se développe le bourg.

Les terres deviennent champs, prairies et nourrissent les hommes et les femmes. La Loire nourrit les riverains de ses poissons et grâce à elle un port de pêcheurs et de mariniers se développe.

Les sociétés des laïcs et des moines vivent grâce au travail de la terre, de l'élevage, des ressources de l'eau et se suffisent à elles-mêmes.

Un second fossé vient apporter une protection aux habitants du bourg. Elle dessine le territoire et l'esprit de ses habitants répartis aujourd'hui en familles qui cohabitent plus qu'elles ne partagent des moments de vie.

Mais l'histoire nous apprend aussi qu'un jour, le ciel s'est couvert de fumées sombres de couleurs rougeoyantes. C'était la fin d'un été marqué par des températures très

chaudes et par une très longue période sans pluie.

Sans que personne n'en prenne conscience, la Loire avait rétréci comme jamais, comme pour les prévenir d'une catastrophe qu'ils n'osaient pas imaginer. L'urgence était subitement absolue !

Les moines, alors en plein service liturgique, les commerçants dans le bourg, les agriculteurs dans leur champs, les touristes sur bord de Loire, en levant les yeux ont découvert les flammes d'un incendie d'une violence extrême qui menaçait tout le bourg et l'abbaye.

C'était la précipitation, toute la communauté était prise de court. L'impensable était en train de se produire. Saint-Benoît-sur-Loire, le bourg et ses hameaux, le Val d'Or allaient disparaître !

Mais de quoi cet événement inacceptable était-il le signe ?

Il nous fallait retrouver les traces de l'eau pour faire face à l'inattendu !

Il nous fallait retrouver les méandres, les nappes, les fossés, les puits et les forages !

Nous nous sommes tous retrouvés en catastrophe sur la place du village et nous avons immédiatement partagé nos souvenirs accompagnés par les récits et histoires des anciens.

L'un d'entre-nous :

*"Tu te souviens des fossés et des lavoirs, il y avait de l'eau et de la vie autour ?"*

Et un autre :

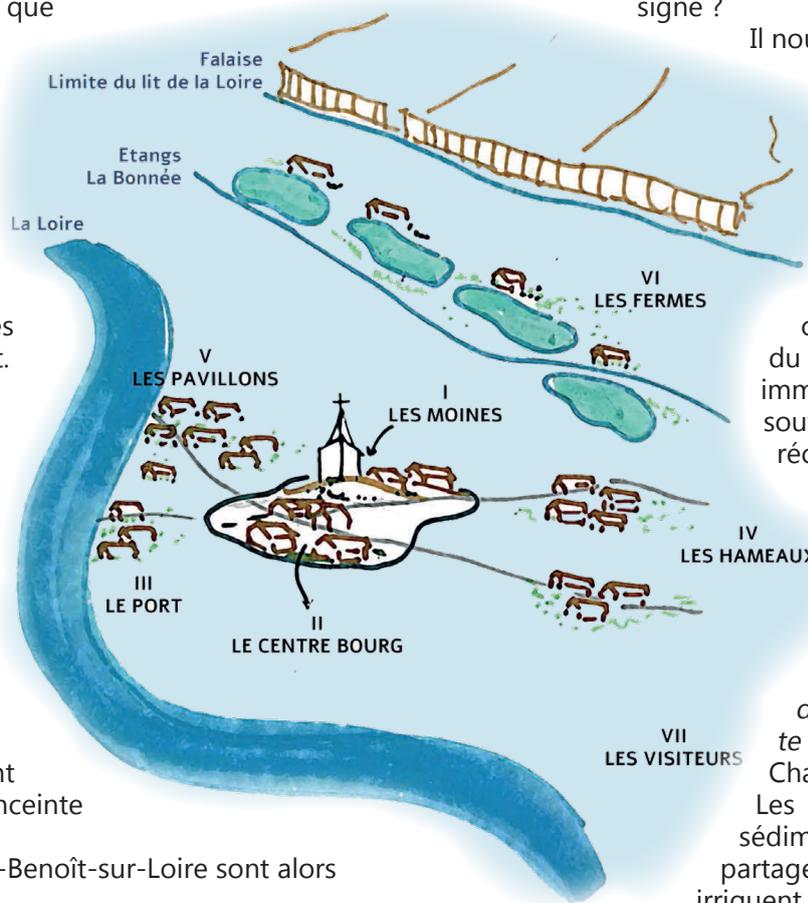
*"Au pied de l'abbaye, il doit y avoir ce réservoir, tu te rappelles ?"*

Chacun y va de son souvenir.

Les bribes de mémoires sédimentées, que nous partageons les uns avec les autres irriguent une foi commune bien supérieure aux histoires individuelles.

C'est alors que tous, comme d'un seul homme, nous reconstruisons cette mémoire de l'eau et des chemins, que la vie se faufile à nouveau dans notre bourg et que nos activités rejaillissent.

Et l'incendie, comme par miracle, grâce à la réunion de nos efforts, s'est éteint



Texte rédigé par les étudiants en architecture lors du Workshop de Mai 2023.  
Extrait de leur compte-rendu de fin d'atelier disponible à l'adresse indiquée en page 16 de ce bulletin.

Publication :  
Ville de Saint-Benoît-sur-Loire  
Tél. : 02 38 35 73 28  
Directeur de la publication :  
Gilles BURGEVIN  
Rédacteur en chef :  
Jean-Claude ASSELIN  
Photos :  
Ville de Saint-Benoît-sur-Loire  
Mise en page :  
Ville de Saint-Benoît-sur-Loire

La fabrication puis l'impression de papier certifié PEFC participent à la gestion durable des forêts.  
En effet, la certification PEFC du papier atteste du respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts.